



CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la Mairie

Samedi 21 mars 2026 à 9h00

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'assurance de mes salutations distinguées.

Lanouaille, le 16/03/2026
Le Maire,

Ordre du jour :

1. Election du maire
2. Détermination du nombre et élection des adjoints
3. Détermination des indemnités de fonction du maire et des adjoints
4. Délégations consenties par le Conseil municipal au maire
5. Composition de la Commission d'appel d'offres
6. Election des délégués dans les instances des syndicats de communes et autres organismes extérieurs
7. Création de commissions municipales